L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 30 MAI 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 mai. — Temps rainé—Bon temps sauvé du pluies torrentielles, vente du sol devenant variables, pression barométrique plus haute.

Température du 29 mai 1883
Thermomètre de C. Durame, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
Midi du matin	72½	22
3 h. M.	75	24
6 h. M.	72	22
9 h. M.	72	22

Mardi, 29 mai 1883, 3 p. m.

Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	61	Louisville, Ky	65
Augusta, Ga	67	Memphis, Tenn	72
Galveston, Tex	70	Mobile, Ala	70
Cairo, Ill	64	Montgomery, Ala	76
Chattanooga, Tenn	68	Nashville, Tenn	70
Cincinnati, O	65	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	67	Omaha, Neb	63
Dubuque, Iowa	65	Pittsburgh, Pa	66
Galveston, Texas	63	Savannah, Ga	67
Indianola	—	Shreveport, La	71
Keokuk, Iowa	71	St. Louis, Mo	66
Key West, Fla	76	St. Paul, Minn	57
La Crosse, Wis	68	Vicksburg, Miss	67
Leavenworth, Kan	69	Yankton, D. T	61

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux ont plus basses).

Augusta	8 11	Nashville, Tenn	8.09
Cairo, Ill	38.06	New Orleans*	1.06
Cincinnati, O	31 01	Omaha, Neb	11.04
Davenport, I	2.07	Pittsburgh, Pa*	8.09
Keokuk, Iowa	12.11	Shreveport, La	13.06
La Crosse, Wis	7.09	St-Louis, Mo	36.00
Leavenworth, K	19 04	St-Paul, Minn	7.07
Louisville, Ky	19.06	Vicksburg, Miss	36.00
Memphis, Tenn	34.10	Yankton	5.07

(*La hauteur des eaux est au-dessus de l'étiage de 1874 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Andrew R. Lanting à Mlle Amanda F. Blumberg;
James A. Richardson à Mlle Mary L. Willis;
James D. Bennett à Mlle Virginia Odin;
William E. Crawford à Mlle Lucinda Beaman;
Edward A. James à Mlle Nellie White;
Walter B. Milner à Mlle Kate Shields;
James F. Rankin à Mlle Jane Douglas;
Henry W. Totten à Mlle Ellen Lennox,

Naissances.

Mme Henry Gentner, un garçon, 1er mai;
Mme Henry Lefebvre, un garçon, 22 mai;
Mme Emile D. Marie, une fille, 27 avril;
Mme John Hastings, une fille, 23 mai;
Mme Zenger, une fille, 17 mai;
Mme John Cann, une fille, 17 fév;
Mme Jacob Gleber, une fille, 16 mai;
Mme Hermann Brunermann, une fille, 29 avril;
Mme Joseph Hepin, un garçon, 15 avril;
Mme Adam J. Fogg, une fille, 19 avril;
Mme Dr M. J. Lehman, un garçon, 17 mai.

Décès.

Mme Mary Wilson Shay, 50 ans, 101 rue Peters, côté nord;
John A. Hall, 3 mois, 50 rue Gérod;
Rosa Waters, 6 ans, 235 rue St-Louis;
Willie Tate, 40 ans, Algier;
Thomas Gray, 2 mois, 2 rue Dumaine;
W. Jurgelaries, 57 ans, cois Thalie et Magazine;
Birdie Jackson, 3 mois, 42 rue St-André;
Mme Barbara Crespin, 38 ans, cois Claiborne et St-Bernard;
Julian Washington, 10 ans, rue Robertson, près Union;
Felix McKinnis, 3 mois, 226 rue Dumaine;
Paul Plaisance, 24 ans, 1 rue Dumaine;
Mme Louisa Deckert, 64 ans, 633 rue Amour;
Mme Yve Salomon Veyle, 57 ans, cois Independence et Gentilly;
Louis W. Kirsch, 3 mois, 183 rue Beauregard;
Mary McNamara Sanders, 28 ans, 382 rue Liberté, côté nord;
Bernard Ellinger, 54 ans, 200½ rue des Remparts, côté est;
Edward J. Lehman, 10 jours, 401 rue St-Charles;
Margaret Kuntz, 10 ans, 205 rue Mandeville.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

M. Croker, Morgan City; W. P. Medigue, J N Coffey et femme, Mexico; J. A. Hunt, W. H. Pierce, Jackson, Miss; S Simpson, G T Garnett, Boston; J G Hardin, Pine Bluff, Ark; J P Webster, Mississippi; G W Adams, Fort Bend, Lee; James McMillen et femme, Alabama; A D Lewis, H L Vickers, Little Rock, Ark; Mme Scales, Mississippi; J R Taylor, C A Mahone, A Thaler, Chicago; James Lewis et femme, F J Callahan, Vicksburg, Miss; A T O Bryan, Greenwood, Miss; R C Ware, Texas.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (juge Rouen)—John Crow est accusé de voies de fait; Wilson Jenkins, de port d'armes cachées; Wm Antheimer, d'avoir tué Christian Lotz, au coin des rues St-Louis et Marais.

Joseph Hyland, prévenu de port d'armes cachées, a été acquitté.

Le jugement de Peter Plaisworth accusé d'un détournement de $10,000 a commencé, hier. Après avoir entendu les témoins de la poursuite et ceux de la défense, la cour s'est ajournée et le juri a été enfermé. Les plaidoiries auront lieu ce matin, à onze heures.

Cour du recorder Ford.

E. L. Cooney, accusé de décharge d'armes et de blessures, a été requis de donner un cautionnement de $5500 en attendant l'interrogatoire.

Wm Hall et Louis Thomas, prévenus de bataille et de bris de paix; Marie Taylor, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Hugh Early, prévenu d'attaque à main armée, a dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'examen préliminaire.

Dammy, homme de couleur, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été envoyé à la geôle de police en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Cour du recorder Davey—

M John Daly remplace provisoirement le recorder Davey.

M. Merritt, accusé de port d'armes cachées; Marie Roper, de voies de fait; Thomas Martin, de blessures—ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Martha Johnson a été condamnée à $20 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour bris de paix.

Elisabeth Neal et Hardie Norris, accusés de voies de fait, ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

H. Clinton, convaincu de bris de paix; Matilda Cotton, d'ivresse et de tapage—ont été condamnés à $5 d'amende ou vingt jours de détention à la geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des hypothèques :

Nelson Peychaud à Jos. Auguste Lassaque, Jr., un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Chartres, Royale, Quartier et Hôpital, ayant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 131 pieds de profondeur.....$1,800

Joseph Stes à Julien Feldhaus, une tombe dans le cimetière St-Vincent.....$400

Philip Michel à Hyppolite Bocay, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Levée, Première, Short et l'avenue du Canal, ayant 50 pieds de face à la rue Short sur 112 pieds de profondeur.....$700

William J. Creery à Joseph Dunbar, trois terrains et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues Julia, Magazine, St-Joseph et Constance.....$9500

John J. Sayler à Joseph Paolotti, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues François, Levée, Champs Elysées et Bons Enfants, ayant 28 pieds de face à la rue François.....$4400

F. T. D. Lefevre à migeonnay Barker, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues St-Jean-Baptiste, Claiborne, Press et St-Ferdinand, ayant 31 pieds de face chacun à la rue St-Ferdinand.....$650

Mme Josephine Beaudiet à Mme Margaret Gorman, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues St. Charles, Carondelet, Première et Seconde, ayant 30 pieds de face à la rue St. Charles.....$4,500

John Brady à Michael Brady, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Johnson, Commerce, Priour et Palmyra.....$100

Samuel G Vogt à Adolphe Meyer, un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Peters, Front, Bruxe et Gaiennie, ayant 21 pieds de face à la rue Gaiennie sur 106 pieds de profondeur.....$1,000

Joseph E. L. Jaubert de Villemonvel à Charles Hennecker, un terrain et bâtisses dans la rue Levée, entre Hôpital et Quartier, ayant 26 pieds de face à la rue Levée.....$3,300

Mme B Seelay à William Tenney, un terrain et bâtisses compris entre les rues Franklin, Liberté, Gravier et Fenelon, ayant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.....$900

Mme M. Eichenry et al à John Lange: 1—un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Port, Levée, St-Ferdinand et Bons Enfants, ayant 25 pieds de face à la rue Bons-Enfants sur 100 pieds de profondeur; 2—un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les mêmes rues que le précédent, ayant 20 pieds de face à la rue Bons-Enfants sur 100 pieds de profondeur.....$515

Gustave Kohn et als à Philip Kleuger, deux terrains et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues Chestnut, Marengo, Camp et Milan, ayant 30 pieds de face chacun à la rue Chestnut sur 150 pieds de profondeur.....$800

John E. A. Ahrens à Daniel Schoelpich un terrain et bâtisses dans l'îlot compris entre les rues St Ferdinand, Montagne, Charters et Levée, ayant 26 pieds de face à la rue St Ferdinand sur 56 pieds de profondeur.....$900

Inauguration des concerts promenades sur la place Jackson.—Messieurs les commissaires de la place Jackson déploient véritablement une activité dont le quartier de la Cathédrale est tout le deuxième district distract doivent leur savoir un gré infini. Ils ont pris cette place, si admirablement dessinée, mais délaissée, bien à tort, depuis un grand nombre d'années, dans un état déplorable, et ils l'ont complètement transformée; ils en ont fait un des squares les plus gais, les plus frais des Etats-Unis. Ils y ont établi un ordre admirable; dames et messieurs peuvent actuellement, et durant les chaleurs, y venir respirer la brise du fleuve, jusqu'à une heure fort avancée de la soirée.

Les voici qui inaugurent aujourd'hui une saison de concerts d'été, de concerts-promenades, à la lumière électrique; toutes les familles y sont cordialement invitées. Rien n'y manquera, pas même les rafraîchissements. La maison Manessier y figurera dans toute sa splendeur, et elle y distribuera ces pics fines glaces à des prix extrêmement modérés. M. Marcendal y offrira d'excellente bière; bien entendu que les autres boissons y sont interdites.

On voit que messieurs les commissaires font bien les choses. Ce ne sont pas là des concerts donnés au hasard, sans se soucier du confort des assistants; ce sont de véritables soirées musicales comme on ne peut s'en procurer ailleurs qu'en mettant la main à la poche.

Ces messieurs espèrent pourtant qu'on voudra bien les soutenir dans leur charmante entreprise. On sait que quelques intelligents et souils petits jeunes gens ont été chargés de lever de petites souscriptions; ils seront ce jour-là à leur poste, et à en juger par la moisson assez abondante qu'ils ont déjà faite dans le passé, on peut assurer que leurs recettes seront bonnes, quand le public sera sous le charme d'une agréable promenade, dans un parc charmant, à deux pas du fleuve, et aux sons d'une musique entraînante.

C'est après demain, vendredi 1er juin, à 7 heures du soir, que commence la série des concerts. Ce n'est pas un projet en l'air comme on le voit, toutes les dispositions sont prises et le soir et l'heure sont fixés.

Donc, après-demain soir, il y aura foule sur la place Jackson.

Conseil municipal.—Réunion du Conseil hier soir; présidence du maire.

Conformément à la routine adoptée, les communications reçues par le maire depuis la dernière séance du Conseil, ont été portées à la connaissance de l'assemblée; ces communications sont:

Le rapport hebdomadaire du Trésorier de la ville accusant les chiffres des rentrées et des déboors de l'administration dans tous ses bureaux.

Une communication du sieur C. T. Fayssoux relative à la reprise des travaux de pavage de certaines voies publiques.

Une pétition sous la signature de 26 personnes domiciliées avenue St-Charles, protestant contre le projet d'ordonnance mis en discussion et adopté à la séance précédente du Conseil, et pourvoyant au pavage en asphalte d'une étendue limitée de l'avenue.

Une communication du chemin de fer dit "New Orleans & Northeastern," ayant trait à des droits dont la compagnie se dit revêtue et qui, paraît-il, qui été méconnus par la compagnie du chemin de fer de la Terre-aux-Bœufs.

Un mémoire de l'Association Sanitaire Aux Usaire, à la date du 29 mai.

Le Maire a invité l'assemblée à conserver à cet important document toute l'attention voulue; d'abord, parce qu'il traite d'une question de nature à vivement intéresser la population entière; ensuite, parce qu'il émane d'une association méritante, d'une association qui compte dans son sein des hommes de la plus haute honorabilité, et animée des sentiments les plus généreux.

Le commissaire des Travaux publics a annoncé que M. E. B. Chandler avait rempli toutes les clauses de son contrat avec la municipalité, à la satisfaction de la commission du Département de l'incendie; et que le télégraphe d'incendie, avait été placé sous la surintendance de M. H. P. Phillips.

La commission de Police a fait un rapport favorisant l'ordonnance relative aux consignes de rues, et plusieurs ordonnances d'un caractère personnel.

La commission des Levées et du Dessèchement a fait un rapport combattant l'ordonnance qui pourvoit à la nomination d'une commission spéciale. Le rapport se fonde sur les raisons invoquées par le Maire dans son veto frappant l'ordonnance en question; et la première de ces raisons est le manque de fonds.

La commission des Port et Chaussées a soumis un rapport acceptant favorablement la proclamation des résidents de la rue Indépendance contre l'octroi, par le Conseil, à la Compagnie du chemin de fer Louisville & Nashville du privilège de poser une voie ferrée dans la susdite rue; acceptant favorablement aussi la pétition des résidents de la rue Commune demandant que le nettoyage des rues de leur voisinage se fasse de nuit, et non de jour.

La même commission pat restée muette au sujet de la prière d'un grand nombre de citoyens du 2me ward d'ouvrir certaines rues coupant au fouve. Sa raison est qu'une autre commission a déjà émis une opinion sur la question et que l'avocat de la ville a promis d'éclairer le Conseil quant aux devoirs qui incombent à celui ci.

La commission du Budget a signalé à l'attention de l'assemblée les nouveaux tableaux d'accessements et a fait remarquer l'urgente nécessité de restreindre autant que possible les dépenses de la municipalité, eu égard à ses faibles ressources.

Nombre de pétitions et de communications de tout genre ont été reçues et soumises à la considération de qui de droit, notamment;

Une pétition de citoyens du Deuxième District demandant que le produit de la vente des franchises d'un chemin de fer passant rue de Chartres, soit affecté à l'amélioration des canaux du district.

Ici, les débats de l'assemblée ont été interrompus pour laisser la parole à l'avocat de la ville, consulté sur l'opportunité de considérer la proposition d'un compromis avec le chemin de fer Louisville & Nashville.

Après avoir fait l'historique du procès qui s'est plaidé devant nos Tribunaux il y a des années, M. Beck s'est résumé en affirmant que le seul droit de la ville est d'exiger de la compagnie du chemin de fer une compensation pour l'usage de la partie de la batture que la cour suprême a déclaré être propriété personnelle.

La Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que la Compagnie du Chemin de fer ne pouvait être dépossédée des droits dont elle est revêtue. La Cour Suprême de la Louisiane a déclaré que les concessions faites à la Compagnie n'étaient nullement en violation de la Constitution; en cela elle confirmait la décision d'une cour inférieure.

M. Beck a fait allusion à la loi de prescription en vertu de laquelle la ville a perdu ses droits à une compensation pour l'usage de certaine terrains. A son avis, si le compromis est maintenu, la cour suprême de l'Etat peut être ouverte qu'un appel interjeté par la compagnie du chemin de fer, et en l'indemnisant. Si, au contraire, le compromis est révoqué, l'ouverture de la cour devient possible par le maintien de l'injonction devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

En annulant le compromis, il faudrait que la ville offrît une somme de $40,000 à la Compagnie; et, dans le cas où celle-ci repousserait l'offre, il deviendrait nécessaire de recourir aux tribunaux. L'annulation du compromis ne donnerait nullement plus de légalité aux droits du Syndicat; et il serait préférable que nos délégués fussent assez communs avec les adversaires du compromis.

M. Booth n'est pas présence fortement en faveur de la reprise du possession par la ville du terrain en litige, la ville étant remboursée la compagnie du chemin de fer de la somme précitée, $40,000.

M. Barthe s'est rangé à l'avis contraire, déclarant que le maintien du compromis ne serait pas justifiable d'annuler le compromis; elle manquerait de cégnes parce qu'elle n'en bénéficierait pas, et ce mouvement insuffisant aux lois de l'Etat.

Par une voix unanime, l'assemblée a chargé la commission de l'Ordre public d'apporter les amendements voulus à la résolution, conformément aux suggestions émanées par l'avocat de la ville.

Une ordonnance a été adoptée autorisant l'Association sanitaire auxiliaire de nettoyer, nettoyer et assainir à ses frais le canal de la rue Toulouse.

M. Logan a modifié l'ordonnance en autorisant la ville de toute responsabilité pour l'exécution des travaux.

Permission a été donnée au sieur John T. Clark d'ouvrir une maison de bois et une école de natation sur la rive gauche du fleuve, entre l'arsenal de la Louisiane et la rue Delachaise.

M. Albert C. Mace a été autorisé à établir une poudrière dans le ward d'où bornés par les rues Jefferson, Léonidas, Calaphine et Quatrième.

Le projet de loi pourvoyant à la création d'une commission spéciale de desséchement a été remis en discussion. Pendant plus d'une demi-heure les conseillers ont discouru, les uns approuvant, les autres combattant le projet.

Sur motion de M. Barthe, l'adoption du projet a été remise à une époque indéfinie.

Paragraphes.—Le splendide compagnie des "Continental Guards", est rentrée de son prochain départ pour le Nord, donnera demain dimanche, dîner d'adieu, lundi, à Milan, au "Grand Opera House". Il y aura des tableaux et des exercices militaires. La représentation commencera à huit heures du soir. Nos remerciements en attendant pour les billets qu'il nous a fait parvenir.

—Un nègre sourd-muet a tenté de se suicider en se jetant dans le Vieux Bassin, à l'intersection de la rue Franklin. Au moment où il allait s'y élancer, deux agents l'ont retenu, puis l'ont amené à la station du quatrième precinct.

—A minuit et demi, des voleurs ont essayé de s'introduire chez M. Almontine, No 66 de la rue Bourgogne, en coupant les jalousies d'une fenêtre; le bruit qu'ils ont fait ont réveillé les personnes de la maison. Ils se sont alors enfuis.

—Ed. J. Cooney, blanc, et Emma Jones ou "Buffy", c, se sont battus au No 85 de la rue Dauphine; le premier a déchargé un pistolet sur Emma, qui a été légèrement blessée au côté gauche. Ils ont été arrêtés.

—W. Ordy a été assailli, à l'encognure des rues Annonciation et Melpomène par trois hommes. Il a reçu un coup de couteau à la figure. La blessure n'a aucune gravité. Les trois individus ont disparu. On connaît un d'eux—un nommé Levy.

—John Beverly, c, a été attaqué, au coin des rues Lafayette et Basein, par un nègre, qui lui a enlevé son chapeau et une plastre et demie.

—Le steamer anglais "Discoverer," capitaine J. Hughes, a été inscrit, hier, à la Douane. Il vient de Liverpool.

—Daniel Hunter, petit garçon de couleur, est tombé par une ouverture du pont du coin des rues Prytania et St-George et s'est fracturé les jambes. On l'a transporté chez lui, dans le voisinage.

—John Smith, âgé de quinze ans, avait, au coin des rues Clio et Willow, une bouteille de poudre entre les mains: l'étincelle d'une cigarette qu'il fumait dans le moment est tombée dans la bouteille, ce qui a occasionné une explosion. Pendant a été grièvement brûlé à la figure. Après avoir reçu les soins du Dr Gill, on l'a transporté à sa résidence, dans la rue Franklin, près Erato.

—Norman Fields, c, accusé d'avoir assailli Bill Williams à main armée dans le paroisse St-Jean-Baptiste, a été arrêté, hier, près de Carrollton. Il est parti à cinq heures à bord du bateau à vapeur John W. Cannon, sous la charge de M. J. G. Wrasks, sous shérif de la paroisse, qui avait contre lui un mandat d'amener.

—Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs se sont introduits chez Mme Ves Sarpy, No 83 de la rue Urquhart. Ils ont enlevé d'une armoire, une somme de $45 en billets des Etats-Unis. Ce n'est qu'hier matin que Mme Sarpy s'est aperçue du vol. Elle ne soupçonne personne.

—La foudre est tombée, hier, à quatre heures de l'après-midi, sur la presse à coton Louisiana, à l'encoignure des rues Robin et Chippewa; elle a mis le feu à dix balles de coton. On est parvenu à se rendre maître des flammes. La perte est de $250; elle est couverte par une assurance. La muraille a été endommagée. Les réparations coûteront deux cents piastres.

Grand nasaure—Nous voyons avec plaisir que le club d'escrime d'Orléans, qui languissait, depuis quelque temps, reprend son ancienne vie, nos élèves entrain; les élèves abondent, et les assauts se succèdent avec rapidité. Nous avons déjà assisté à plus d'une séance fort intéressante, dirigée par le nouveau professeur, l'habile M. Marque, un tireur classique possédant tous les d'une rare correction et apportant dans la leçon une méthode irréprochable.

Dimanche prochain, il y aura, dans le local du club, No 147, rue Royale, un grand assaut qui attirera nos plus fins amateurs. Les invitations seront fort recherchées, croyons-nous. Nous apprenons le président, M. Dupas, de celle qu'il a bien voulu nous envoyer; nous assisterons certainement à la séance et nous nous ferons un plaisir, un devoir d'en rendre un compte fidèle.

Nous félicitons vivement les membres du Club d'Orléans du zèle qu'ils apportent dans la pratique du plus élégant peut-être de tous les arts, et nous nous reprochons de ne pas mentionner, ici, d'une façon spéciale, celui qui a le plus contribué au maintien, à la prospérité de cette noble institution, M. Dupas.

Avant la guerre civile, on expédiait d'Indianola, Texas, pour $100,000 de pecanes; aujourd'hui, on en expédie de cette ville pour plus de $2,000,000. On ne prend aucun soin des arbres. Dans beaucoup de localités, l'on en trouve qui ont de 50 à 100 ans d'existence. Ce sont surtout les Mexicains et les noirs qui font la récolte des pecanes.

Il a été récolté pendant la guerre 2,781,178 hommes par les Etats-Unis. Sur ce nombre, il y a eu 716,787 réengagements; restent donc 2,063,351 engagés sous les drapeaux, c'est-à-dire les deux cinquièmes de la population mâle des Etats-Unis en 1861.

Il en est mort 604,369. I. en survit actuellement 1,459,000, on un sixième de la population mâle des Etats-Unis en 1880. L'âge moyen des engagés était de 26 ans; la moyenne des survivants est de 46 ans. Suivant les calculs, en 1890, il restera, en nombres ronds 1,200,000 hommes; en 1895, 1,110,000; en 1900, 945,000; en 1905, 758,500; dans 40 ans, le plus jeune des engagés aura 80 ans. La proportion relativement de la population sera de 1 à 1000.

Le paiement des pensions, pendant le mois de mai, s'élèvera à la somme énorme de $8,000,000. Le mois dernier, il avait été de $4,000,000. On émet 5000 certificats de pension, chaque mois. Les paiements réguliers de chaque trimestre ont été, cette année, de $25,000,000. D'après la loi du 3 mars, il a été fait 8000 nouvelles demandes. Ce service exige une énorme quantité de commis.

On est en pleine moisson du blé du mai, au Texas; on va en expédier immédiatement sur le marché.

Il en coûte $70 pour faire 994 boisseaux de riz, dans la Caroline du Sud, on en tire à Charleston, $340: bénéfice net $270.

—1765!

Aux estomacs bien nés que cette date est [chère!

C'est l'année où le restaurant fut créé dans Paris, et substitué à la taverne et au cabaret.

Un beau matin du mois de mai, les gens d'affaires et promeneurs et oisifs de toute sorte s'arrêtèrent au coin de la rue des Poulies et de la rue Bailleul et regardèrent étonnés une large enseigne de toile blanche sur laquelle était tracée en lettres rouges cette devise:

"Venite ad me, omnes qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos."

(Venez à moi, vous tous que l'estomac tiraille et je vous restaurerai.)

Boulanger, restaurateur.

Les prix des consommations étaient inscrits sur une pancarte. C'était d'un bon marché inouï! La foule envahit la salle du restaurant, et dans tout Paris on n'abordait en disant: Avez-vous dîné au restaurant Boulanger? — Le taverne et le cabaret avaient vécu.

Le 15 février du nouveau restaurant fut: les pieds de mouton à la poulette qui obtint un grand succès. Les grandes tables des hôtels d'Angivilliers, de Bathisy, d'Aligne et des Fermes ne dédaigneront pas de se faire servir le met nouveau par les marmitons mêmes de Boulanger. Ou portait à domicile.

Quelques grands seigneurs de la cour allèrent goûter les pieds de mouton; le baron de Breteuil, M. de Maurepas, M. de Sénac, M. de Le Vauguyon se rencontrèrent au restaurant.

Mercrif, l'académicien, gastronome émérite, devint le client de Boulanger. En sa qualité de lecteur de la reine, ayant des entrées familières à Versailles, il parla du nouveau plat au chef des cuisines qui le manqua peu de le faire figurer à la table de Louis XV dans les mêmes ordinaires.

Boulanger demanda et obtint un brevet pour son invention.

L'innovation introduite par Boulanger dans les habitudes gastronomiques fut d'autant plus appréciée dans le monde des viveurs nomades de Paris, que jusqu'alors le cabaret et la taverne ne existaient que les victuailles que le client apportait, ou bien il fallait commander le dîner à l'avance.

Il y avait aussi les rôtisseries et les traiteurs; mais c'étaient des lieux mal hantés et dont la cuisine était infecte.

D'autres restaurants s'établirent à l'exemple de Boulanger et finirent la clientèle des gens pour l'élégance de leurs salons et le luxe de leur personnel.

On y servait des boutillons en des sonnettes, des volailles au gros sel, des vols-au-vent à la financière, des côtelettes, des cœfs frais à la mouillette.

Parmi les restaurants qui naquirent alors presque subitement, un devait survivre plus tard une certaine renommée. Il était situé au jardin des Tuileries, sur la terrasse des Feuillants.

C'est là que pendant la Révolution, allaient dîner régulièrement les membres de la Convention; Cambon, Saint-Just et Marat y rencontraient souvent avec Vergniaud et Lasselletier de Saint-Fargeau. Cet établissement fut alors une fortune rapide. Il est, vers 1800, au rez-de-chaussée du restaurant tenu par Véry sous le pavillon de l'aile des Orangers. On le désignait sous le nom de restaurant de la Tonnelle.

Ce Véry alla quitter, en 1806, au Palais-Royal la place que l'est occupait, et où un unique exquis a attiré les amateurs de la bonne chère du monde entier.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE

FRANCE.

Troupes envoyées de Cochin-Chine au Tonquin.

Paris, 29 mai—Le Temps estime que le nombre de troupes devant être envoyées de Cochin Chine au Tonquin sera de 1,200 hommes, ce qui permettra au général Bouet, commandant français de maintenir sa position à Hanoi en attendant l'arrivée de troupes qui seront expédiées de France. Ce dernier espère arriver au Tonquin vers le 15 juillet.

Troupes commandées à Tonkin.

Paris, 29—Deux mille hommes de troupes ont été embarquées à Toulon pour le Tonquin.

Nouveau ministre français à Pékin.

Paris, 29—Tricou, ministre français au Japon, est attendu sous peu à Pékin, pour remplacer Bourée, le représentant actuel de la France en cette ville. L'embassade chinoise qui se trouve à Paris a, conformément à la demande de M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, envoyé un télégramme au gouvernement à cet effet.

Le nouveau Canal de Suez.

Paris, 29 mai—La compagnie du Canal de Suez et le gouvernement anglais sont arrivés à une entente relativement à la construction d'un second canal à travers l'isthme. Seulement le plan arrêté devra être approuvé par les actionnaires de la compagnie avant d'être mis à exécution.

Une Encyclique.

Rome, 29.—Une Encyclique sera bientôt adressée aux fidèles de toutes les parties de monde, désespérant les sociétés secrètes. Elle enjoindra aux prêtres de refuser les sacrements à toute personne engagée dans un mouvement séditieux.

Tournoi d'échecs.

Londres, 29—Blackburn, Zukertort, Winawer, Steinitz et Sellman ont battu respectivement Skipwith, Trenhigorin, English, Bird et Mortimer. Mason a joué une partie nulle avec Mortimer.

Félicitations reçues par l'Empereur et l'Impératrice.

Moscou, 29 mai—L'Empereur et l'Impératrice ont reçu aujourd'hui les félicitations des corps militaires militaires et civile, des maires et de la noblesse. Lord Wolseley, représentant de l'armée anglaise, et le gén. Von Werder, envoyé militaire allemand, assistaient à la réception. Monseigneur Von Natelli, évêque de Pape, a été présenté aujourd'hui à leurs majestés.

Le Czar et l'Archiduc Chanles Louis d'Autriche.

Moscou, 29 mai—Le Czar a dit à l'archiduc Charles Louis d'Autriche, portant d'une lettre de l'Empereur François-Joseph, qu'il espérait que même, si les intérêts politiques de l'Autriche et de la Russie différaient quelquefois, que les relations amicales entre les deux familles impériales amèneraient toujours une solution paisible et aplanirait toute difficulté.

Hicks Pacha.

Caire, 29 mai—Hicks Pacha, télégraphie qu'il s'apprête à marcher sur Kordofan.

L'ambassadeur allemand.

Caire, 29—Le général Von Schwrinitz, ambassadeur allemand, a donné un banquet à la princesse d'allemagne cette après-midi.

Chambre des Communes.

Londres, 29—Lord Edmond Fitz-Maurice, sous secrétaire du département des affaires étrangères a répondu cette après-midi à une interpellation: Qu'aucun projet n'avait été adressé par le gouvernement à la France au sujet de l'attaque de Tamatave. Il n'a pas été question de l'envoi de troupes à Madagascar.

Duc d'Albany.

Londres, 29 mai—Le Evening News publie un rapport qui est probablement sans fondement, disant que le duc d'Albany avait offert son service comme gouverneur général du Canada, avant la nomination du marquis de Lansdowne.

Michael Fagan.

Dublin, 29 mai—La lettre envoyée à la Reine, par la mère de Michael Fagan qui a été pendu hier, en expiation du meurtre de M. Burke, et dans laquelle Mme Fagan protestait de l'innocence de son fils, avait été référée à Earl Spencer, Lord Lieutenant, qui néanmoins, a refusé d'intervenir dans l'affaire du condamné.

Rétablissement de la peine capitale.

Zurich, 29 mai—La population de Zurich a, par un vote populaire sanctionné le bill pour le rétablissement de la peine capitale.

Banque d'Angleterre.

Londres, 29 mai—Le montant de lingot pesé aujourd'hui à la Banque d'Angleterre atteint le chiffre de £51,000.

Le gouvernement Français au sujet du Tonquin.

Londres, 29—On rapporte que le gouvernement français aurait fait savoir à l'Angleterre qu'il n'a aucune intention d'annexer le Tonquin, mais qu'il maintiendra ses droits garantis par le traité, et exigera une satisfaction complète de l'Empereur d'Annam, à la capitale de ce pays.

Société de la Main Noire.

Madrid, 29—Quatre membres de la société de la Main Noire, à Xeres, accusés du meurtre d'un cabaretier, ont été condamnés à mort.

Nihilistes.

Berlin, 29—On rapporte que les nihilistes préparent un manifeste en réponse à celui du Czar.

Souscription pour la veuve de De Lorimer.

Montréal, 29—Plus de mille piastres ont été souscrites parmi les Canadiens-français (en grande partie des libéraux) pour la veuve de De Lorimer, pendu pour avoir participé à la rébellion.

Les vainqueurs du tournoi de billard.

New York, 29—Cette après-midi les prix suivants ont été distribués, pour le concours de billard (carambolage, cushion carom.

Premier prix.—Une réduction de billard, en argent et $1,200, décerné à Maurice Daly;

Second, troisième, quatrième et cinquième prix, $800, $500, $300 et $200 décernés respectivement à Wallace, Schaefer, Vignaux et Dion.

Daly a de billard sans jouée, le 12 juin, entre Vignaux et Schaefer, à Chicago, conformément aux règles du "Balke line tournament," avec cette réserve qu'on ne jouera pas pour la médaille du champion. Maurice Daly a reçu deux défis de Vignaux pour la médaille de champion.

Daly a répondu que ses engagements ne lui permettraient de répondre à aucun de ces deux défis dans les délais fixés. Il a donc renoncé à son titre de champion en faveur de Sexton dont le défi a la priorité.

Il a été alors proposé que Vignaux jouerait avec Sexton pour la médaille, et qu'ensuite il se mesurerait, ainsi qu'il en a porté le défi, avec le vainqueur du tournoi. Vignaux a accueilli favorablement la proposition; néanmoins il ne peut donner immédiatement une décision à cet égard.

Comité de la statue Bartholdi.

New York, 29—Le comité de la statue Bartholdi s'est réuni cette après-midi et a nommé un sous-comité chargé de faire des collections aux gares de chemins de fer, aux débarcadères de ferry, etc. $100,000 ont déjà été collectés, mais la somme requise est $250,000 pour terminer les travaux. On rapporte que Jay Gould a promis de contribuer une forte somme.

Grève des mineurs à Belleville.

St-Louis, 29—Des dépêches de Belleville rapportent que la presse du matin annoncent les grévistes. Plusieurs citoyens crûrent que la milice a agi avec trop de précipitation en tirant sur la foule. Les prisonniers au nombre de 32 ont été acquittés dans la ville cette après-midi, et une Requête adressée à la gare.

Toute la police de la ville et nombre de députés-shérifs sont présents pour maintenir l'ordre. Après une entrevue entre l'avocat de l'Etat et les avocats des prisonniers, ceux-ci ont été relâchés sur parole.

WASHINGTON.

Aucune nouvelle de Crook.

Washington, 29—Aucune nouvelle n'a été reçue du général Crook au Département de la Guerre. Les officiers disent que pas de nouvelles, c'est de bonne augure.

Procès de l'architecte Hill.

Washington, 29—L'ex-membre du Congrès Marsh, prépare, tous les documents concernant l'affaire Hill, afin de les soumettre au comité d'enquête, chargé d'examiner les accusations portées contre l'architecte saint-antoinant. On croit que ce dernier sera défendu par Jno. L. Thomas.

Cérémonies pour les funérailles de Jno. Howard Payne.

Washington, 29.—Les préparatifs pour les cérémonies qui doivent accompagner la seconde inhumation du corps de Jno. Howard Payne, le 9 juin, sont terminés.

Les dépouilles seront transportées à la Galerie des Arts, puis escortées au cimetière par la milice, le Président, les membres du Cabinet, Sénateurs et Représentants et les parents de Payne. Au cimetière il aura des services commémoratifs, comprenant: un poème par Robt. S. Chilton, des exercices religieux par l'évêque Pinckney et le Rév. Dr Léonard de St John, musique vocale par la société philarmonique qui chantera le "Home, sweet home."

Un sénateur pacifique.

Chicago 29—Il y a quelques jours le sénateur Condee avait affirmé qu'un certain juge Prindeville, candidat à une réélection était sous le contrôle des joueurs de Chicago, et particulièrement d'un de ceux-là, du nom de McDonald. Hier ce dernier accusa Condee et en pleine rue lui sauta au visage.

Condee qui a été entravé, n'a pas même fait mention de la chose, qu'il juge sans doute trop peu importante pour s'en occuper.

Encore un cyclone.

Indianapolis, 29 mai—Hier, vers 6 heures du soir, à la suite d'une forte averse, un cyclone a éclaté sur la ville d'Edinburg, Indiana. Le vent a soufflé pendant dix minutes avec une violence extrême; le clocher de l'église méthodiste a été emporté et s'est abattu sur le presbytère voisin dont il a défoncé le toit. Quelques milles de la ville le fils de M. B. J. Dieting, fermier, a été tué. Il y a eu la aussi un garçon de ferme mortellement blessé.

Terre-Haute, Ind. 29 mai—A